

**Monsieur Pierre MICHEL**  
**Président de l'association**  
**CORBEIL-ESSONNES ENVIRONNEMENT**

**37, avenue Darblay**  
**91100 CORBEIL-ESSONNES**

Vélizy, le 22 septembre 2009

**Objet : Aménagement du site de la Papeterie à Corbeil-Essonnes**

Monsieur,

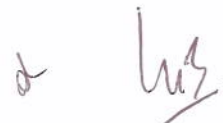
Nous faisons suite à nos derniers échanges, et vous confirmons qu'afin de répondre au mieux aux demandes de l'association Corbeil-Essonnes Environnement, nous avons retravaillé avec l'architecte en chef et les bureaux d'études spécialisés sur notre projet d'aménagement.

Des évolutions significatives ont ainsi pu être apportées sur les différents sujets évoqués avec vous, et Bouygues Immobilier est aujourd'hui prêt à s'engager, sous réserve de l'accord des administrations concernées, sur les dispositions suivantes :

- Procéder aux travaux d'excavation des terres polluées tels qu'indiqués dans le plan de gestion des terres déposé en mairie, en une seule étape, préalablement aux travaux de construction et à l'occupation des premiers logements.
- Supprimer toute servitude liée au confinement des terres polluées dans la mesure où l'ensemble du site sera recouvert de dalles et/ou de terres propres rapportées sur une épaisseur supérieure à 40 cm.
- Garantir qu'un minimum de 50% de la surface totale du site sera traité soit en espaces verts soit sera constitué d'espaces naturels donnant ainsi à notre projet une dimension environnementale de grande qualité.
- Faciliter l'accès de tous les habitants, et pas seulement ceux résidant dans notre projet, au parc public. Dans cet esprit, les entrées du parc seront élargies et il sera donné à l'entrée principale une configuration monumentale.



- Intégrer des dispositifs de développement durable à l'ensemble du quartier, dispositifs mis au point avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, parmi lesquels :
  - *Une gestion innovante et économique de l'eau notamment dans les espaces publics.*
  - *La création d'un réseau dense de circulations douces (mail, promenades sur berges, pistes cyclables).*
  - *Notre engagement à obtenir pour tous les logements construits la certification Habitat et Environnement.*
  - *Notre engagement à obtenir pour tous les logements le label Haute performance énergétique (HPE), et pour certains d'entre eux, dont les logements sociaux, le label Très haute performance énergétique (THPE).*
  - *L'instauration d'une véritable mixité sociale par la réalisation de tous types d'habitat: accession à la propriété libre, accession à la propriété sociale, locatif intermédiaire et social, résidences avec services, et ce, afin d'offrir à la population les parcours résidentiels les plus diversifiés.*
  
- Renforcer le réseau des liaisons douces comme élément structurant du futur quartier et prévoir le prolongement de ce maillage au-delà de son périmètre, en particulier :
  - *Prolongation des promenades sur berges en amont et en aval*
  - *Intégration des pistes cyclables dans le projet de requalification de la rue de la Papeterie mené par la collectivité*
  
- Lancer les études liées aux bâtiments industriels que nous avons conservés, qui se situent dans les phases ultérieures de l'opération d'ensemble, et définir en concertation avec votre association le projet de réhabilitation de chacun d'eux.
  
- Accompagner votre association dans les démarches qu'elle envisage de mener auprès de la collectivité en vue d'élaborer un Plan local des déplacements ; intervenir également à ses côtés auprès des transporteurs et de la SNCF, dont les réseaux doivent assurer une bonne desserte du site.
  
- Organiser une réunion publique d'information sur notre projet dans les meilleurs délais, avec l'accord et la participation de la municipalité.



Nous sommes pleinement conscients que la requalification de cet ancien site industriel représente un enjeu majeur pour la Ville de Corbeil-Essonnes en permettant notamment la dépollution des terrains, la réhabilitation d'espaces naturels et la création d'un quartier à vocation résidentielle et commerciale d'une grande qualité environnementale.


En outre ce projet permettra à terme de reconstituer l'offre de logements sociaux nécessaire dans le cadre de l'ANRU, offre qui correspond à des besoins extrêmement forts sur la commune de Corbeil.

Nous espérons ainsi avoir répondu de manière positive et constructive aux attentes de l'Association Corbeil-Essonnes Environnement avec qui nous nous engageons à travailler en partenariat et en étroite collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,



**Quiterie LEBRUN**  
Directrice de Projets



**Roger BELIER**  
Directeur Central Développement  
et Aménagement Ile-de-France